

News Release

Department of
External
Affairs



Communiqué

Ministère des
Affaires
extérieures

N^o 222

Le 13 octobre 1988

JOE CLARK SE FÉLICITE DE L'AMNISTIE ACCORDÉE AUX
PRISONNIERS POLITIQUES EN RÉPUBLIQUE DE CORÉE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, s'est félicité de la déclaration récente de M. Roh Tae Woo, président de la République de Corée, dans laquelle il annonçait l'amnistie en faveur de 52 prisonniers politiques. C'est la quatrième déclaration de ce genre faite par le président Roh depuis son investiture en février 1988 et la troisième en moins de quatre mois.

On relève, au nombre des amnistiés, les noms de Lee Chul et de Lee Tae Bok, deux détenus en faveur desquels le gouvernement du Canada et plusieurs organisations canadiennes des droits de la personne avaient fait des démarches au cours des deux dernières années. Lee Tae Bok et Lee Chul, de même que Kim Chol Hyun et Lee Sang Baek, qui font également partie des 52 détenus remis en liberté, ont été "adoptés" en tant que "prisonniers de conscience" par la section canadienne d'Amnesty International. La délégation canadienne au Congrès PEN qui s'est récemment tenu à Séoul était également intervenue à cette occasion en faveur de Lee Tae Bok auprès des autorités coréennes.

.../2

Secretary of State
for
External Affairs

Secrétaire d'État
aux
Affaires extérieures

Canada